

FORMATION DE TUTEURS D'ENTREPRISE A LA VAE

Objectifs :

- 1) anticiper et analyser l'impact de la VAE pour les salariés et pour l'entreprise.
- 2) promouvoir la VAE comme un droit individuel et comme un outil de la GPEC de l'entreprise ou de la politique de ressources humaines.
- 3) orienter les salariés de leur entreprise vers l'information pertinente pour réaliser leur projet de VAE.
- 4) inciter les candidats à être accompagnés pour réussir leur parcours VAE.
- 5) informer sur les bases de la VAE.

Participants : délégués du personnel, délégués syndicaux, représentants du personnel à la commission formation du comité d'entreprise.

Calendrier :

- 1^{ère} session les **27, 28 et 29 Février** 2008
- 2^{ème} session les **26, 27 et 28 Mars** 2008

Séminaire de clôture commun aux 2 groupes et élargi aux dirigeants d'entreprise
le 23 avril 2008

Programme :

1^{ère} journée : Le cadre et les enjeux de la VAE

Objectif : rappeler le cadre général de la VAE, repérer les freins et les leviers, construire un argumentaire.

Matinée : Le cadre de la VAE

- ⇒ Présentation des participants et rappel des objectifs de la formation
- ⇒ Le cadre historique et le contexte économique dans lequel prend place la VAE
- ⇒ Le cadre réglementaire de la VAE
- ⇒ Le processus de validation, les documents supports (livret de recevabilité et livret de description de l'expérience), le rôle du jury
- ⇒ Le dossier de preuve.

Après-midi : La VAE, droit individuel et enjeu collectif

- ⇒ Les motivations individuelles à entamer une démarche de VAE
- ⇒ Les enjeux pour l'entreprise.
 - *Un travail en atelier portera sur les freins et arguments contre la VAE.*
- ⇒ Témoignage de mise en œuvre de la VAE en région ou hors région
- ⇒ Débat.
 - *Un deuxième travail permettra la construction d'un argumentaire en faveur de la VAE.*

2^{ème} journée : L'accueil, l'orientation et la validation

Objectif : orienter le candidat ; comprendre les référentiels et la validation ; connaître les structures d'information et de validation.

Matinée : L'accueil et l'orientation d'un candidat

- ⇒ Le premier entretien et l'analyse de la demande du candidat ; le rôle des PRC (Points Relais Conseil en VAE)
- ⇒ Les finalités de l'obtention d'une certification pour le candidat
- ⇒ Le projet professionnel du candidat
- ⇒ Les différentes certifications possibles et le choix d'une certification adaptée à l'expérience du candidat.
 - *Mises en situation d'entretien d'information et d'orientation.*

Après-midi : Comprendre les référentiels et la validation

- ⇒ Rappels théoriques sur la compétence
- ⇒ Les acquis de l'expérience : savoirs formels et informels
- ⇒ Comprendre un référentiel
- ⇒ Les sources d'information (le site régional sur la VAE)
 - *Travail en atelier : recherche des informations pertinentes.*
- ⇒ Les modes d'accompagnement et de validation selon les organismes certificateurs
- ⇒ Le travail du jury.

3^{ème} journée : VAE et politique de ressources humaines

Objectif : inscrire la VAE dans une politique de ressources humaines et préparer une action type à présenter au séminaire commun.

Matin : Le financement de la VAE

- ⇒ Les modes de financement de la VAE
 - VAE individuelle
 - VAE entrant dans un projet collectif
- ⇒ Intégrer la VAE au plan de formation
- ⇒ Les conséquences d'une VAE partielle.
 - *Débat sur les arguments pour la VAE et les arguments contre, au regard du plan de formation.*

Après-midi : Préparation du séminaire

- ⇒ L'argumentaire de valorisation de la VAE.
 - *Les participants reviendront en atelier sur l'argumentaire constitué en fin de première journée et l'enrichiront de leur expérience des trois jours.*
- ⇒ Construction d'un projet collectif de VAE.
 - *En atelier, les participants choisiront une situation d'entreprise pour laquelle ils construiront une démarche type de mise en œuvre de la VAE.*
- ⇒ Clôture et bilan de la session de formation.

Séminaire de clôture

Objectifs :

- restituer les apports de la formation en terme de connaissances de la VAE et de mise en œuvre de projets d'information sur la VAE
- débattre sur les argumentaires en faveur de la VAE développés par les tuteurs
- valoriser les expériences régionales réussies en matière de sensibilisation des salariés à la VAE.

Participants : les tuteurs des 2 sessions de formation et **les dirigeants d'entreprise ou leurs représentants.**

Calendrier : le mercredi 23 avril 2008 dans les locaux du Conseil régional

Programme :

Le matin, les participants aux deux sessions de formation seront invités à présenter aux dirigeants les arguments en faveur de la VAE. Puis ils développeront leur projet (4 projets sont souhaités) et les moyens à mettre en œuvre.

Dans l'après-midi, des témoignages de réussite seront demandés à des entreprises de la région. Puis, deux ou trois thèmes portant sur les moyens à mettre en œuvre par l'entreprise seront abordés, sous forme d'atelier, avec restitution en plénière.

Méthode d'animation et matériel nécessaire

L'animation sera conçue de manière à alterner les apports théoriques et méthodologiques, et des travaux en sous-groupe, pour favoriser la participation de chacun.

L'animation des journées sera réalisée par l'institut MCVA avec la participation de la Cellule Régionale VAE Champagne-Ardenne. Le séminaire de clôture fera l'objet d'une co-animation par les intervenants de MCVA.

Documents pédagogiques

Un document pédagogique sera remis à chaque stagiaire. Il comportera plusieurs sections :

1. Un dossier documentaire juridique
2. Une sélection d'articles présentant la genèse et les enjeux de la VAE
3. Un dossier de presse illustrant les différents usages de la VAE
4. Des fiches pratiques
5. Les supports qui seront utilisés en cours de formation.

Un "guide VAE du représentant syndical en entreprise" sera élaboré en amont de l'action et remis à chaque participant.

Il comportera les éléments suivants :

- les enjeux de la VAE, pour l'individu, et pour l'entreprise
- le rappel réglementaire
- les dispositifs de financement au niveau national et ceux spécifiques à la Région

- les procédures de mise en œuvre de la VAE par les différents certificateurs : de l'information préalable à la validation
- les sources et lieux d'information
- un aide-mémoire sur le vocabulaire des référentiels/activités et compétences, les principes de l'accompagnement, la première orientation et les jurys.

Nom et qualité des intervenants : MCVA – CNAM Paris

L'institut **MCVA** est un Centre spécialisé du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). **MCVA** développe ses prestations de conseil, de formation et d'études et de recherche dans les domaines de la gestion par les compétences et de la validation des acquis, dans le cadre notamment de :

- L'accompagnement d'organisations, d'entreprises et de branches professionnelles dans la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience ;
- L'analyse des compétences, l'ingénierie de leur développement et de leur évaluation ;
- Le diagnostic et l'accompagnement des projets de changement.

Les travaux seront placés sous la direction de Vincent MERLE, Directeur de l'Institut MCVA, qui interviendra en tant que chef de projet, et réalisés par Annick PENSO-LATOUCHE, consultante spécialisée dans l'analyse du travail et l'accompagnement du changement et Laetitia FAUDIERE, ingénieur d'étude au sein de l'Institut MCVA.

Les animateurs de la CRIS Champagne-Ardenne (Cellule Régionale Interservices VAE), Anita WEBER de la DAVA (Délégation Académique à la Validation des Acquis) et Jean-Albert NOEL de la DR AFPA, interviendront ponctuellement dans le cadre de la formation.

Informations pratiques – ARIFOR

La Région Champagne-Ardenne prend en charge les frais pédagogiques de la formation ainsi que les frais inhérents aux déplacements des stagiaires (repas, hébergement et frais kilométriques et de péage éventuels).

Le séminaire de clôture est également pris en charge financièrement par la Région.

Les journées de formation ainsi que le séminaire de clôture se dérouleront à Châlons en Champagne (locaux de l'Arifor pour les journées de formation et du Conseil Régional pour le séminaire).

Une attestation de stage sera délivrée pour les tuteurs à l'issue des 4 journées de formation.

Pour toute information complémentaire sur les modalités d'organisation de la formation, vous pouvez contacter l'ARIFOR (Delphine PRVULOVIC au 03 26 21 73 36 ou dprvudovic@arifor.fr)

Les bulletins d'inscription à la formation et au séminaire de clôture sont à retourner dès que possible au :

GIP ARIFOR
79 avenue de Saint Ménéhould
51037 Châlons en Champagne cédex
Tél : 03 26 21 73 36 – Fax : 03 26 21 73 37